PRÉFET
DE L'ISÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 30 juin 2022

Prolongation du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés, en présence de Carine Seiler, Haut-Commissaire aux compétences, David Coste, directeur de l'intégration et de l'accès à la nationalité, et Alain Régnier, délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés au ministère de l'Intérieur

Laurent Prévost, préfet de l'Isère, et Céline Deslattes de Grenoble Alpes Métropole, ont prolongé le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés, en présence de Carine Seiler, Haut-Commissaire aux compétences au ministère du Travail, David Coste, directeur de l'intégration et de l'accès à la nationalité, et Alain Régnier, délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés au ministère de l'Intérieur.

Le Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés (CTAIR) signé entre l'État et Grenoble Alpes Métropole engage la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale sur le territoire. Par exemple, le programme PIC-RISING offre des formations au numérique, l'évaluation des savoir-faire et des compétences, des aides à la mobilité, etc.

Ce contrat prend initialement effet pour une période de trois ans (2019-2021) et vise des actions d'insertion sur des axes identifiés comme prioritaires, notamment par la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DiAir), par la Direction générale des étrangers en France (DGEF) et par la Feuille de route de l'État en Isère pour l'accueil et l'intégration des étrangers primo-arrivants 2019-2022. Ce dispositif est financé par l'État à hauteur de 349 000 euros par an.

Ce mercredi, le préfet de l'Isère et Grenoble Alpes Métropole ont donc signé un avenant au CTAIR 2019-2021 donnant lieu à une mise à jour des enjeux et objectifs au regard des actions déjà réalisées, notamment relatifs au déploiement du programme Agir, à l'ouverture du dispositif aux publics primo-arrivants et à l'accueil des déplacés ukrainiens.

Visite de la délégation en Isère

L'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de Pont-de-Claix accueillait ainsi la délégation ce mercredi où le programme PIC-RISING a été présenté, avant une visite des ateliers puis des échanges avec les bénéficiaires et les partenaires présents.

Contact presse
Bureau de la Communication Interministérielle
pref-communication@isere.gouv.fr
@Prefet38 prefet38 Prefet38

La journée s'est clôturée avec la visite de l'association Tero Loko à Notre-Dame-de-l'Osier qui œuvre pour l'intégration des publics réfugiés par l'insertion par l'activité économique en Isère. Elle développe une approche intégrée de la personne grâce à un accompagnement à l'insertion socio-professionnelle et un accès au logement, au travers de ses chantiers d'insertion.

Légende photos :

Photo 1, 2 et 3 : *Laurent Prévost, préfet de l'Isère, signait la convention CTAIR entre l'État et Grenoble Alpes Métropole.*

Photo 4 : *Nathalie Cencic, sécrétaire générale adjointe du préfet de l'Isère et Mercedes Garac, directrice de l'AFPA de Pont-de-Claix.*

Photo 5 : *Bénéficiaires du programme RISING à l'AFPA de Pont-de-Claix.*

Photo 6 : *Visite de l'association Tero Loko à Notre-Dame-de-l'Osier.*

Contact presse
Bureau de la Communication Interministérielle
pref-communication@isere.gouv.fr
@Prefet38 prefet38 Prefet38
Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr